



# Élections du 4 décembre 2014

## Comité Technique Local

### Commissions Administratives Paritaires Locales

[www.financespubliques.cgt.fr/23/](http://www.financespubliques.cgt.fr/23/)  
N°20 novembre 2014

Pour la première fois, le 4 décembre 2014, les agents de l'ensemble de la fonction publique (état, territoriale et hospitalière) élisent leurs représentants.

Ce vote est donc important pour améliorer et faire valoir nos droits et garanties, défendre et développer les missions de service public.

Comme en 2011, nous élisons directement nos représentants dans les Comités Techniques Ministériels (CTM) et locaux (CTL) ; et ce sont les résultats en CTL qui détermineront encore une fois les représentants au Comité Technique de Réseau (niveau DGFIP), mais aussi localement, les représentants au Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) et au Comité Départemental à l'Action Sociale (CDAS).

C'est dire l'enjeu de ce vote, d'autant plus que le champ de compétence du CTL est extrêmement large : missions, moyens, organisation du travail, temps de travail, conditions de vie au travail.....des sujets qui sont au cœur de nos préoccupations quotidiennes.

Dans un contexte marqué par une diminution continue des effectifs à la DGFIP, une réduction des moyens placée sous le signe de l'austérité, une remise en cause de l'action publique, un abandon des missions et la dégradation sans précédent des conditions de travail, il faut envoyer un message clair : **Le 4 décembre, voter CGT Finances Publiques au CTL, c'est choisir de revendiquer, voter CGT Finances Publiques, c'est faire valoir des choix de développement, de progrès et de solidarité.**

Le 4 décembre, voter CGT Finances Publiques au CTL, c'est l'assurance d'avoir des élus proches de vous, déterminés et formés.

Les élus CGT sont porteurs d'une démarche exigeante qui remet le CTL au cœur du dialogue social (pas de discussion de couloir).

Ils informent, associent tous les collègues et sont moteur pour mobiliser dans l'unité.



Voter CGT Finances Publiques, c'est choisir une liste de candidats représentatifs de toute la DGFIP, de toutes ses missions, de tous ses agents !

**Le 4 décembre, votons !**

**Pour changer la donne à la DGFIP, votons CGT Finances Publiques !**



## **Réforme territoriale = schéma triennal**

Après la cure d'austérité que nous subissons, l'État envisage de restreindre ou d'abandonner purement et simplement ses missions fondamentales aux régions et départements faute d'exister à ces nouvelles échelles.

Cette réforme va se traduire à la DGFIP par un resserrement du maillage territorial.

Ainsi, les Directeurs Départementaux ont proposé à la Direction Générale un schéma d'adaptation en adéquation avec ce redécoupage. Dans des zones rurales comme la nôtre, les conséquences sur le réseau seront lourdes (schéma évoqué lors du Comité Technique Local du 23 juin 2014).

**Pour l'ex-filière gestion publique** cela se traduira inéluctablement par des fusions ou des suppressions de trésoreries ou des regroupements avec d'autres services sous le vocable « maisons de service public » ; par une augmentation des pôles régionaux ou nationaux ; par un transfert à terme de la gestion et des fonds des collectivités (dont les hôpitaux) au profit des agences comptables voire de la sous-traitance du secteur privé. La loi du 22 juillet 2014 ouvre cette voie.

**Pour l'ex-filière fiscale**, le principe d'autonomie fiscale des territoires se fait jour et notamment pour les régions qui seraient à même de lever l'impôt ! Quel sera le devenir également pour les SIP/SIE, pour le cadastre ? Le service de publicité foncière ne sera-t-il pas externalisé au profit de la sphère notariale ? Quel sens aura désormais le contrôle fiscal si on le vide de sa substance en le simplifiant pour satisfaire les exigences des actionnaires du CAC40 ?

Cette réforme, au-delà de la perte de nos missions, posera le problème de la mobilité, mais elle aura surtout pour corollaire, la fin des garanties collectives et individuelles des agents, c'est-à-dire du statut de la fonction publique d'État !

La CGT Finances Publiques s'oppose totalement à cette réforme qui n'a pas fait l'objet d'une consultation populaire. Elle exige le maintien voire le développement du réseau des finances publiques dans tous les territoires et la réaffirmation claire de nos missions régaliennes.

Elle rappelle que le SERVICE PUBLIC est un bien commun et que c'est la seule chose qui reste à ceux qui n'ont rien !

## **Nos candidats au Comité Technique Local**

**Cyril DERET**

Service Impôts Particuliers - Guéret

**Philippe MADEC**

DDFIP - Service CEPL - Guéret

**Alain MAURY**

Trésorerie Principale - Guéret

**Alain MORET**

DDFIP- Pôle fiscal - Guéret

**Marie - Christine DELAGE**

Service Impôts Particuliers - Guéret

**Philippe LE HELLAYE**

Service Impôts Particuliers - Aubusson

**Sylvie ASSISE**

Trésorerie Chambon sur Voueize

**Olivier DELEMAR**

Service Cadastre - Guéret

**Annie MORELE**

Trésorerie Crocq

**Barbara DOMENJOD**

Trésorerie Bénévent

**Florian LACOMBE**

Domaine - Guéret

**Gilles MORIAND**

SIP-SIE - Aubusson

**LE 4 DECEMBRE  
VOTEZ CGT**

## Nos candidats CGT Finances Publiques Creuse aux CAP

### CAP n°1 – Inspecteurs des finances publiques

Florian LACOMBE – Service Domaine – Guéret  
Alain MORET – DDFIP – Guéret  
Olivier DELEMAR – Service Cadastre – Guéret  
Chantal MARTIN – Trésorerie Principale - Guéret

**Une CGT plus forte encore, en Creuse et aux Finances, c'est votre meilleure garantie.**

**C'est également l'assurance d'une représentation efficace en CHSCT et en CDAS**

**Le 4 décembre  
votez et  
faites voter**



### CAP n°2 – Contrôleurs des finances publiques

#### Contrôleurs principaux

Sylvie ASSISE – Trésorerie Chambon sur Voueize  
Philippe LE HELLAYE - Service Impôts Particuliers – Aubusson  
Marie-Christine DELAGE - Service Impôts Particuliers – Guéret  
Annie MORELE – Trésorerie Crocq

#### Contrôleurs 2<sup>ème</sup> classe

Catherine CHAPUT – Service Impôt Particuliers - Guéret  
Cyril DERET -Service des Impôts Particuliers - Guéret  
Gilles MORIAND - SIP/SIE – Aubusson  
Michelle BOUYERON – SIE - Guéret

### CAP n°3 –Agents des finances publiques

#### Agents administratifs principaux 1<sup>ère</sup> classe

Philippe MADEC - DDFIP Service CEPL – Guéret  
Pierre DURIN – Service Impôts Particuliers – Guéret  
Christine LEYDIER-DEVAUX – Service Impôts Particuliers – Guéret  
Lionel RHUMY – Service Impôt Particuliers - Guéret

#### Agents administratifs principaux 2<sup>ème</sup> classe

Valérie LE GALL- SIE – Guéret  
Jean Paul PELISSIER - DDFIP Service Comptabilité - Guéret

**Voter pour les candidats CGT aux élections professionnelles, c'est faire le choix d'un syndicat combatif, à votre écoute, et présent aux niveaux départemental, national et ministériel.**

**Le 4 décembre 2014, vous élirez vos représentants en CAP (Commission Administrative Paritaire) locale ET nationale, ainsi qu'en CCP pour les agents contractuels dits "Berkanis", comme l'ensemble de la Fonction Publique d'Etat et Hospitalière.**

**Défendre et développer le service public de la DDFIP, mais aussi et surtout vos droits en CAP (mutations, promotions, temps partiel, formation, notation, recours...) sont indissociables.**

**Pour la CGT, la défense des droits des agents, c'est la défense des droits collectifs existants et la conquête de nouveaux droits.**

**Face aux tentatives de fermetures massives de sites, aux réformes de structures successives, aux suppressions d'emplois intolérables (*plus de 100 emplois disparus en 10 ans en Creuse*) dans tous les postes et services, la CGT propose aux collègues, aux autres syndicats, d'organiser la résistance et de tout faire pour maintenir la qualité du service rendu et améliorer les conditions de travail et de vie des personnels.**